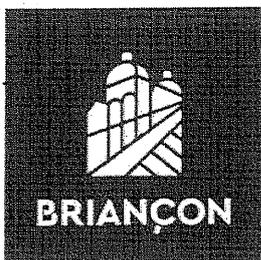


AR Prefecture

005-210500237-20191113-20191113146-DE
Reçu le 19/11/2019
Publié le 19/11/2019



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 NOVEMBRE 2019**

N° DEL 2019.11.13/146

Thème : CULTURE 1

Le mercredi 13 novembre 2019 à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**Objet : ARCHIVES –
Restauration et
numérisation de
documents d'archives –
Demandes de
subventions.**

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, HOLLARD Rémi, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, DAZIN Florian.

Convocation :

Date : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Étaient représentés :

MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard ;
KHALIFA Daphné donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 26

Nombre de
suffrages
exprimés : 29

Absents excusés :

BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, MARTINEZ Gilles,
KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel,
ARMAND Émilie.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

AR Prefecture

005-210500237-20191113-20191113146-DE
Reçu le 19/11/2019
Publié le 19/11/2019

Rapporteur : GUÉRIN Nicole

Vu les articles L 212-6 et L 212-10 du Code du patrimoine ;

Vu l'article L 2321-2 du Code général des collectivités territoriales ;

La commune de Briançon poursuit sa politique de restauration et de sauvegarde de ses archives.

De nombreux documents nécessitent des travaux de restauration afin d'assurer leur conservation, leur mise à disposition et leur promotion auprès du public.

Pour 2020, la commune prévoit de faire restaurer et numériser les 10 documents d'archives suivants :

- Matrice cadastrale des propriétés bâties et non bâties folios 1 à 300
- Matrice cadastrale des propriétés bâties et non bâties folios 301-720
- Matrice cadastrale des propriétés bâties et non bâties folios 721-1440
- Matrice cadastrale des propriétés bâties et non bâties folios 1441-2140
- AA 27 Instrument d'abolition de crimes (1399)
- 1 F 5 Listes nominatives (1921, 1926, 1936)
- DD 4 Plantement des limites entre Briançon et Saint-Chaffrey (1545)
- BB 33 Registre des délibérations de la ville de Briançon 1749-1774
- Tables décennales 1923-1952
- Registre des mariages 1919-1923

Le montant total estimé de ces travaux de restauration et de numérisation est de 12 304,95 € HT soit 14 765,94 € TTC.

Le plan de financement prévu est le suivant :

Dépenses 2020		Recettes 2020		
Objet	Montant HT	Organismes	Montant HT	%
Documents à restaurer et numériser 2020	12 304,95 €	État/DRAC	3 691,49 €	30 %
		Conseil départemental	3 691,49 €	30 %
		Autofinancement	4 921,97 €	40 %
TOTAL	12 304,95 €	TOTAL	12 304,95 €	100 %

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver ce plan de financement ;
- De valider l'enveloppe financière de ces opérations et de décider de leur réalisation ;
- De s'engager à prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de ces opérations ;

AR Prefecture

005-210500237-20191113-20191113146-DE
Reçu le 19/11/2019
Publié le 19/11/2019

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

CULTURE 1 DEL 2019.11.13/146

PUBLIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM

AR Prefecture

005-210500237-20191113-20191113146-DE
Reçu le 19/11/2019
Publié le 19/11/2019

Signature numérique de Gérard FROMM
Le 21/11/2019 15:00:35